

# dial

## diffusion de l'information sur l'Amérique latine

47, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS - 75006 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 46.33.42.47

CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1270 - 28 janvier 1988 - 3 F

### D 1270 URUGUAY: VICTOIRE DE L'INITIATIVE POPULAIRE

Lancée publiquement le 22 février 1987 à Montevideo, l'initiative populaire pour un référendum sur l'abrogation de la "loi de caducité de la revendication punitive de l'Etat" - en fait loi d'amnistie des militaires (cf. DIAL D 1164) - a été couronnée d'un succès inespéré. En effet la Constitution permet aux citoyens de demander la soumission d'une loi au suffrage universel aux conditions suivantes: 1) le faire dans l'année qui suit la promulgation de la loi contestée; 2) recueillir, sous forme d'initiative populaire, la signature de demande de référendum par 25% des électeurs inscrits, soit en l'occurrence 550.000 signatures.

La loi d'amnistie des militaires pour la période de la lutte antisubversive des années 70 avait été adoptée le 22 décembre 1986 (cf. DIAL D 1176). Le 17 décembre 1987, la Commission nationale pour le référendum déposait devant la Cour électorale, une demande en ce sens signée de plus de 630.000 noms (exactement 634.702) (cf. DIAL D 1220).

Après vérification des signataires par la Cour électorale, ce qui va prendre de longs mois, un référendum devrait être organisé vers la fin de 1988.

Note DIAL

### DÉCLARATION DES RESPONSABLES

#### DE LA COMMISSION NATIONALE POUR LE RÉFÉRENDUM

Dans la matinée du dimanche 22 février 1987, devant le monument d'Artigas (1), sur la place de l'Indépendance de Montevideo, nous avons ouvert la campagne de collecte de signatures pour soumettre à référendum la loi dite "de caducité". Ce jour-là nous avons déposé une gerbe de fleurs à l'homme dont l'immense autorité, plus grande que personne d'autre en ce pays, trouvait ses limites dans la souveraineté du peuple.

Trois cents jours ont passé depuis cette matinée au cours de laquelle les trois femmes que nous sommes ont eu l'honneur de présider la campagne en apposant les trois premières signatures. Face à la tâche énorme qui nous attendait, nous faisons alors pleinement et sereinement confiance aux hommes et aux femmes de ce pays, en leur ferme volonté de corriger les injustices, en leur valeur éprouvée devant tant d'adversités. En telle compagnie nous étions sûres que l'objectif, impossible à atteindre pour beaucoup, était à la portée de l'effort de nos gens.

Aujourd'hui, devant le même monument d'Artigas, nous pouvons avec émotion montrer la gerbe de 630.000 volontés d'Uruguayens qui ont voulu et pu donner la preuve de leur confiance en la démocratie, de leur détermination à remettre l'avenir du pays entre les mains du peuple, de leur courage serein et de leur droit imprescriptible à l'héritage d'Artigas.

[1] Héros de l'indépendance au 19<sup>e</sup> siècle et artisan de la reconquête de l'Uruguay sur l'Argentine [NdT].

Nous avons largement dépassé le nombre de signatures exigé par la Constitution de la République pour la tenue d'une consultation populaire. Réconfortés par l'ampleur de cette proclamation, nous nous préparons à poursuivre la campagne pour l'abrogation de la loi et pour l'instauration de la paix dans la justice dont le pays a besoin.

Ce qui vient d'être obtenu n'est pas le patrimoine de la Commission nationale pour le référendum, ni d'aucune des forces politiques et sociales qui ont généreusement joint leurs efforts à la campagne. Ces 630.000 signatures que nous remettons aujourd'hui à la Cour électorale sont le fruit d'un dialogue simple entre Uruguayens qui, librement et avec conviction, ont voulu que le peuple décide. Elles n'appartiennent qu'à la dignité nationale et au meilleur de l'histoire de notre pays. Ce sont des hommes et des femmes de tous partis qui ont parcouru l'Uruguay entier, et qui ont témoigné, par leur signature, de la liberté de leurs consciences. Sans autre drapeau que celui de la patrie, ni autres ennemis que la résignation et la peur, la tâche anonyme et patiente d'une foule immense a fait ce jour de fête et chassé les ombres menaçant notre joie.

Aujourd'hui nous allons fêter l'arrivée de la première étape que nous nous étions fixée, l'esprit et le coeur déjà tournés vers la grande tâche de suppression définitive des entraves légales à la justice. Nous ne pouvons pas ne pas reconnaître, en cet instant, la portée décisive de ce qu'ont fait des milliers de compagnons et de compagnes en apportant soutien, ardeur et réalisation à l'idéal de tous. Il n'y a eu aucun endroit du pays où ne soit apparu, avec un sens du sacrifice toujours renouvelé, un groupe d'Uruguayens disposés à donner à cette campagne leurs heures d'un repos mérité, leur imagination, leur ténacité et leur intelligence. Ce ne sont pas des exécutants de ses directives qu'a eus notre commission nationale, mais des amies et des amis généreux qui ont joint au muscle l'esprit, et à la fermeté la richesse inépuisable de leurs idées et de leur personnalité. L'espoir qui a grandi au long de ces trois cents jours se nourrit, tout autant que de l'impressionnante quantité de signatures recueillies, de l'expérience émouvante qui me permet aujourd'hui de dire en toute certitude: "J'ai tellement de frères que je ne puis les compter."

Au début, beaucoup des larges chemins permettant d'entrer en communication avec le pays nous ont été fermés. A leur place se sont ouvertes des milliers de pistes, de la main à la main entre Uruguayens, tissant ainsi partout une trame qui ne va pas se déchirer. De cet échange d'idées, en respect réciproque, que nous avons recherché et obtenu à foison dans chaque foyer qui nous a reçus, jaillit une réaffirmation de la démocratie qui fera grand bien au pays, et cela avec une force et une chaleur incomparables que sont bien incapables de transmettre uniquement par eux-mêmes les médias et les grandes manifestations. Nous qui avons écouté et été écoutés pour décider ensemble de l'avenir que nous voulons, nous n'oublierons plus que la souveraineté du peuple n'est pas une belle formule dans les livres mais bien une possibilité réelle et notre meilleur espoir.

Je me dois aussi de rendre justice aux médias des départements de l'intérieur du pays, car beaucoup estimaient qu'il était impensable qu'ils soient disposés à faire écho à notre campagne, alors qu'ils ont donné un véritable exemple de respect et d'amplification sur la question du référendum. De même la population de l'intérieur du pays, dont on affirmait si légèrement qu'elle ne pouvait ni comprendre ni soutenir le projet, a une fois de plus fait la preuve que le retard et l'isolement matériel dont elle est si souvent malheureusement victime n'affectent ni sa droiture ni son intelligence ni sa dignité. Ce que nous avons rencontré dans l'intérieur, ce sont de nombreuses, trop nombreuses, personnes qui ignoraient en quoi consistait la loi de caducité et ce qu'était un référendum. Mais ce que nous avons aussi rencontré, c'est un intérêt authentique à connaître les faits, une disposition fraternelle à nous recevoir dans le respect, et aussi, bien sûr, et à très haut degré, une résolution ferme et sereine pour soutenir la campagne.

Sans hâte mais sans arrêt, des centaines de milliers de compatriotes ont fait parvenir à notre commission, jour après jour et de toutes parts, le témoignage de leur foi en la démocratie. Aujourd'hui, l'espoir qui semblait perdu est revenu définitivement dans le coeur de chacun, nous savons qu'il y a d'autres centaines de milliers de personnes qui, sans avoir signé, n'hésiteront pas à le faire en conscience l'année prochaine, quand elles devront voter pour un avenir de justice.

Si, voici trois cents jours, nous avons une confiance inébranlable en la collecte de signatures, aujourd'hui nous avons la certitude de pouvoir et devoir confier en la saine décision des gens l'année prochaine. Aucun doute n'est possible devant l'accueil que nous avons reçu. La prochaine étape de la campagne sera sans aucun doute longue et difficile. Mais nous comptons sur la formidable capacité de travail, de créativité et d'organisation dont ont fait preuve les commissions de quartier de tout le pays. Nous comptons sur le dévouement et la générosité à toute épreuve des organisations sociales et politiques qui soutiennent le référendum et qui ont mis leur expérience et leurs ressources humaines au service de la campagne sans chercher d'autre bénéfice que le bien du pays. Nous comptons sur l'extraordinaire groupe d'hommes et de femmes qui nous a accompagnés de près durant tous ces mois, dans les locaux de la commission, mais sans le dévouement, la garantie et la qualité humaine desquels la campagne n'aurait pas pu être menée à bien.

Nous comptons, enfin, sur le même respect de la liberté et du bon sens de chacun des Uruguayens qui, dès le premier jour, ont guidé notre campagne; et nous en appelons fraternellement à la réflexion de ceux qui doutent encore. Ce qui semblait être une illusion désespérée est aujourd'hui une merveilleuse réalité d'espoir pour tous. Que ne pourrions-nous obtenir, si nous unissons nos volontés sans crainte, pour notre pays qui a tellement droit à faire son bonheur! Aujourd'hui, avec ces 630.000 signatures, c'est la fin de la fausse croyance selon laquelle nous sommes le pays du "Ne t'en mêles pas" et du "On n'y peut rien". L'an prochain, quand se manifesterà la volonté populaire, il faudra que s'affirme une fois pour toutes un autre pays, confiant en ses forces et en sa dignité, celui que méritent nos morts et celui dont hériteront nos enfants.

Nous avons encore beaucoup à faire ensemble, mais le jour d'aujourd'hui est un jour de joie que nous voulons partager avec tous. Nous savons qu'aucun Uruguayen de bonne volonté, quelles que soient ses convictions, ne peut ressentir autre chose que de la joie, certain d'avoir, comme il convient dans une démocratie, le pouvoir de décider de l'avenir que nous voulons car il est entre nos mains.

Maria Esther Gatti de Islas  
Matilde Rodríguez de Gutiérrez Ruíz  
Elisa delle Piane de Michélini

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 330 F - Etranger 390 F - Avion 460 F  
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL  
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441